

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

ANNÉE 2024

Loisirs
Fleuri-Est



ORDRE DU JOUR

36E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DATE: jeudi le 27 mars 2025

19h00 : Ouverture et nomination d'un(e) secrétaire

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Vérification de l'avis public
3. Mots des conseillères ou représentant.e de l'Arrondissement de Fleurimont
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 35e Assemblée Générale Annuelle
5. Rapport du président (M. Ludovick Nadeau)
6. Pause
7. Échange sur la programmation et les besoins des citoyen.ne.s
8. Présentation des états financiers 2024
 - 8.1 Présentation des états financiers de 2024 (annexe rapport administratif)
 - 8.2 Adoption des prévisions budgétaires 2025
 - 8.3 Nomination d'un expert-comptable
9. Élection du Conseil d'administration
10. Autres points
11. Tirage des certificats pour les pré-inscriptions estivales 2025
12. Levée de la 36e Assemblée Générale Annuelle



Avis public

36^e Assemblée Générale Annuelle

Loisirs Fleuri-Est invite la population de l'Arrondissement de Fleurimont à sa **36^e Assemblée générale Annuelle**, qui se tiendra le jeudi 27 mars 2025.

L'assemblée aura lieu de 19h à 21h, au Centre culturel et communautaire du Cœur-Immaculé, dans la salle 307-308 (3^e étage), située au 987, rue du Conseil.

Les citoyen·ne·s souhaitant assister à l'assemblée sont invité·e·s à confirmer leur présence avant le lundi 24 mars 16h30, par téléphone au 819 821-5791 poste 200 ou par courriel au information@loisirsfleuriest.org.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

PROCÈS-VERBAL 35E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mercredi 10 avril 2024

PERSONNES PRÉSENTES :

Membres du personnel Loisirs Fleuri-Est :

Catherine Lapierre
Frédérique Ravary-Ouellet
Sophie Mantha
Roxanne Thibodeau
Melody Leggett

Conseil d'administration :

Sahar Asefi
Christian Audet
Pierre Bourret
Amélie Fréchette
Ludovick Nadeau
André Rancourt

Invité.e.s :

Sonia Bilodeau
Nicolas Côté
Lise Daniels
Mélissa Dufresne
Liliana Garcia
Catherine Giguère
Laurie Hamel
Mélissa Jacques
Roxanne Lavigne
Enice Louis
Nicole Martel
Vicky Rouillard
Charles Savard
Félicien Tanguay
Nicole Martel

Sur proposition de M. Félicien Tanguay dument appuyée, Mme Amélie Fréchette est nommée secrétaire d'assemblée. La proposition est acceptée à l'unanimité.



I. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. André Rancourt fait la lecture de l'ordre du jour et suggère que le point 11 (autres points) reste ouvert. Sur proposition de M. Pierre Bourret dument appuyée, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. VÉRIFICATION DE L'AVIS PUBLIC

M. André Rancourt fait la lecture de l'avis public de l'AGA 2024. Mme Catherine Lapierre précise que celui-ci a fait l'objet de deux publications dans le journal local ainsi que d'envois postaux.

3. MOTS DES CONSEILLÈRES OU REPRÉSENTANT.E.S DE L'ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

Aucune conseillère ou représentant.e n'étant présent.e, nous passons au point suivant de l'ordre du jour.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 34E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

M. André Rancourt révise les principaux points du procès-verbal de la 34e Assemblée générale annuelle et constate une anomalie : Mme Catherine Lapierre y est identifiée comme présentant des points, alors que son nom est dans la liste des personnes absentes. Après vérification, c'est plutôt Frédérique Ravay-Ouellet qui présentait ces points et il faudra donc remplacer le nom de Mme Lapierre par le sien..

Sur proposition de M. Charles Savard dument appuyée, le procès-verbal de la 34e Assemblée générale annuelle est accepté tel que modifié. La proposition est acceptée à l'unanimité.

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT M. ANDRÉ RANCOURT

M. André Rancourt fait la lecture de son rapport.

Sur proposition de M. Pierre Bourret dument appuyée, le rapport du président est accepté à l'unanimité.



6. ÉCHANGE SUR LA PROGRAMMATION ET LES BESOINS DES CITOYENS

Mme Catherine Lapierre présente les faits saillants du rapport d'activités 2023.

7. PAUSE

8. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE MME AMÉLIE FRÉCHETTE

Mme Amélie Fréchette fait la lecture de son rapport.

Sur proposition de Mme Laurie Hamel dument appuyée, le rapport de la secrétaire est accepté à l'unanimité.

9. RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT À L'ADMINISTRATION M. LUDOVICK NADEAU

M. Ludovick Nadeau fait la lecture de son rapport.

Sur proposition de Mme Sonia Bilodeau dument appuyée, le rapport du vice-président à l'administration est accepté à l'unanimité.

9.I. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2023 (ANNEXE RAPPORT ADMINISTRATIF)

Mme Catherine Lapierre et Mme Sophie Mantha résument les faits saillants des états financiers 2023.

Des surplus se sont accumulés durant la pandémie. En 2022, une partie de ces montants a été affectée dans le budget de l'organisme, ce qui a limité le déficit à 74 000 \$ environ à la fin 2022. En revanche, en 2023, bien qu'il ait été prévu lors de la planification budgétaire de procéder de façon similaire, l'information s'est perdue dans le processus et les surplus n'ont pas été utilisés comme convenu. Il en résulte un déficit d'environ 213 000 \$ à la fin 2023. La situation pourra être rétablie en 2024 maintenant que cela a été clarifié.

Mme Catherine Lapierre explique qu'outre les montants qui n'ont pas été affectés comme prévu, l'ajout d'accompagnement durant l'été auprès des animateurs a entraîné des dépenses plus élevées en 2023 par rapport à 2022. En effet, après la pandémie, plusieurs animateurs se sont retrouvés pour la première fois avec des grands groupes d'enfants plutôt que des petits groupes auxquels ils étaient habitués, ce qui a généré de l'anxiété et nécessité de l'aide supplémentaire. L'augmentation des coûts du transport par autobus a aussi contribué à la différence entre les déficits de 2022 et 2023.

Des dépenses non récurrentes entourant la transition au poste de direction de l'organisme ont aussi été engagées, en faisant appel à un conseiller externe. Celui-ci a contribué à la mise à jour des définitions de tâches du personnel et il continue d'aider l'équipe à mettre en place un « parcours de l'employé » qui devrait améliorer l'expérience des employés saisonniers et favoriser leur rétention. Mme Laurie Hamel félicite l'équipe d'être allée chercher cette aide externe pour faciliter les changements avec lesquels l'organisme a dû composer cette année.

9.2. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGET 2024

Mme Catherine Lapierre nous informe que les prévisions budgétaires pour 2024 sont conservatrices, le temps que la nouvelle équipe s'approprie bien la gestion à la suite du changement de direction.

Mme Sophie Mantha ajoute que la situation de l'organisme n'est pas précaire, mais que les revenus ont été inférieurs aux dépenses dans la dernière année. L'objectif de revenir à l'équilibre en 2024 nécessite un suivi serré des principales dépenses, notamment le matériel, les ressources et le transport par autobus.

L'examen attentif des revenus et dépenses en s'appuyant sur l'expérience de l'année 2023 n'est pas encore complété, de sorte que les prévisions budgétaires pour 2024 restent à compléter. L'équipe souhaite appuyer ses prévisions budgétaires sur la situation réelle plutôt que sur les prévisions antérieures et l'année 2024 représente une transition quant aux façons de faire à cet égard.

Considérant la démarche actuelle de restructuration organisationnelle et comptable de Loisirs Fleuri-Est;

Considérant la volonté de la direction, de l'équipe permanente du bureau, du conseil d'administration et de l'Assemblée des membres de faire de 2024 une année de positionnement et de révision financière;

Considérant les sommes disponibles affectées et non affectées permettant une situation financière sécurisante;

Considérant la présentation régulière du suivi financier réel au conseil d'administration;

Il est proposé par M. Félicien Tanguay, dument appuyé, que l'Assemblée des membres octroie sa confiance au conseil d'administration pour qu'une saine gestion des finances de Loisirs Fleuri-Est soit faite en continu au long de l'année et que ce dernier adopte à chaque rencontre régulière du conseil d'administration un état financier actualisé. M. Ludovick Nadeau demande le vote. La proposition est acceptée à l'unanimité.

9.3. NOMINATION D'UN EXPERT-COMPTABLE

Sur proposition de M. Pierre Bourret dument appuyée, la firme Guérin-Morin est identifiée pour fournir les services d'expert-comptable. La proposition est acceptée à l'unanimité.

10. ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sur proposition de M. Charles Savard dument appuyée, Mme Catherine Lapierre est désignée responsable de l'élection. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Mme Catherine Lapierre remercie les membres sortants du conseil d'administration : Mme Sahar Asefi, M. Christian Audet et Mme Amélie Fréchette.

M. Pierre Bourret, M. Ludovick Nadeau et M. André Rancourt expriment leur volonté de rester sur le conseil d'administration. Les postes occupés par M. Bourret et M. Rancourt nécessitent toutefois une réélection.

Mme Lise Daniels propose M. André Rancourt et celui-ci accepte.

M. Charles Savard propose M. Pierre Bourret et celui-ci accepte.

M. Ludovick Nadeau propose Mme Laurie Hamel et celle-ci accepte.

M. Charles Savard propose Mme Nicole Martel et celle-ci accepte.

M. Pierre Bourret propose Mme Marie-Ève Sirois, qui est absente mais qui avait signifié son intérêt par écrit au préalable.



Puisqu'il reste encore trois postes vacants et qu'il n'y a pas d'autre candidat.e. pour ceux-ci, M. André Rancourt, M. Pierre Bourret, Mme Laurie Hamel, Mme Nicole Martel et Mme Marie-Ève Sirois sont élu.e.s par acclamation.

Sur proposition de Mme Amélie Fréchette dument appuyée, Mme Catherine Lapierre ferme la période des élections.

II. AUTRES POINTS

M. André Rancourt s'enquiert de l'embauche des employés pour la saison estivale. Mme Catherine Lapierre nous informe que tous les postes sauf deux sont comblés. Elle ajoute que l'équipe permanente comprend deux nouvelles employées, soit Mélodie qui est responsable de la programmation jeunesse, famille et camp de jour, ainsi que Roxanne, responsable de la programmation adulte, des plateaux et des tables de quartier.

Compte tenu de la difficulté à recruter des membres pour combler les 9 postes du conseil d'administration, M. Ludovick Nadeau suggère de réviser les règlements généraux prochainement, afin de passer de 9 à 7 membres.

I2. TIRAGE DES CERTIFICATS POUR PRÉ-INSCRIPTION ESTIVALE 2024

Mme Catherine Lapierre annonce que tous les citoyens et citoyennes présent.e.s à l'assemblée se méritent un certificat pour une pré-inscription aux activités estivales 2024 de Loisirs Fleuri-Est.

I3. LEVÉE DE LA 35E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Sur proposition de M. André Rancourt dument appuyée, la séance est levée.

COURRIEL : INFORMATION@LOISIRSFLEURIEST.ORG

SITE INTERNET : WWW.LOISIRSFLEURIEST.ORG

Amélie Fréchette, secrétaire



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LOISIRS FLEURI-EST POUR L'ANNÉE 2024

L'année 2024 a été marquée par des changements significatifs au sein de notre organisme, et je tiens à exprimer ma gratitude à chacun d'entre vous pour votre engagement et votre soutien continu.

Le Conseil d'administration tient à souligner le travail colossal accompli par Mme Catherine Lapierre comme nouvelle Directrice générale. Sous sa direction dynamique et visionnaire, Loisirs Fleuri-Est poursuit sa mission avec énergie et détermination, en offrant des services et des activités de qualité à la communauté.

FINANCES

Lors de l'assemblée générale de 2024, le Conseil d'administration avait sollicité l'accord des membres pour fonctionner sans cadre budgétaire préétabli, dans l'optique de profiter de cette année de transition pour revoir l'ensemble de nos processus en matière de gestion financière et organisationnelle.

Les états financiers qui vous seront présentés, tout comme les prévisions financières 2025, sont le reflet de cet exercice qui nous aura permis de recentrer nos ressources et notre énergie.

RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES ET IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ

Cette année, le conseil d'administration s'est impliqué dans le comité de coordination d'Actions Marie-Reine, implication auparavant de la direction de LFE. De plus, il s'est davantage investi dans les activités organisées par les différents partenaires (ex.: Table de quartier Marie-Reine, Accorderie de Sherbrooke), dont le porte-à-porte de la consultation citoyenne de Marie-Reine. Ces actions avaient pour objectif de renforcer la collaboration avec les organisations du secteur, ainsi que les liens avec la population y habitant.

Bien sûr, cette implication s'est également faite ressentir dans les diverses activités de LFE (brunch-cinéma, fêtes de parc, Halloween, etc).



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LOISIRS FLEURI-EST POUR L'ANNÉE 2024

LES DÉFIS DU PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de Loisirs Fleuri-Est poursuit son évolution, tout comme plusieurs autres aspects de l'organisation. Dans cette période de transition, une attention particulière sera portée à l'accueil des nouveaux administrateurs grâce à des formations adaptées et à une planification annuelle du travail. Ces améliorations rendront le conseil plus dynamique et efficace, tout en offrant à ses membres davantage de temps pour échanger et réfléchir aux grandes orientations de l'organisme.

Le prochain conseil aura d'ailleurs un beau défi à relever : il élaborera la toute première planification stratégique de Loisirs Fleuri-Est. Ce sera une étape clé pour poser des bases solides et encourager une collaboration enrichissante dans le but de faire du conseil un espace vivant, à la fois engagé et inspirant.

Nous vous remercions pour votre présence et votre implication. Ensemble, nous continuerons à faire de Loisirs Fleuri-Est un acteur incontournable du développement communautaire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

LUDOVICK NADEAU, PRÉSIDENT

LAURIE HAMEL, VICE-PRÉSIDENTE

ANDRÉ RANCOURT, TRÉSORIER

SONIA BIODEAU, SECRÉTAIRE

PIERRE BOURRET, ADMINISTRATEUR

NICOLE MARTEL, ADMINISTRATRICE

